

# République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de Tiaret

Daira de Rahouia

Commune de Guertoufa

Code Fiscale : 42400200001408901021

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 DU 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public le président de l'assemblée populaire communale de GUERTOUFA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales Publié dans les quotidiens nationaux "الروح الرياضية" et « Ouest-Tribune » le 17/11/2025 relative au projet : REHABILITATION DE LA ROUTE RELIANT LA RN23 AU

DOUAR CHACHI ABDELKADER SUR 0.7 KMS .

Après étude et examen des offres par la commission d'évaluation des offres, l'opération est attribuée provisoirement au fournisseur comme suit :

| OPPERATION                                                                          | Désignation du fournisseur | Montant en TTC (DA) | Critères de choix | CODE FISCAL     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------|-------------------|-----------------|
| REHABILITATION DE LA ROUTE RELIANT LA RN23 AU DOUAR CHACHI ABDELKADER SUR 0.7 KMS . | EURL TCR TADJER ALI        | 13.508.404.00<br>DA | MOINS DISANT      | 002314042402906 |

Suivant l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 DU 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opère par le service contractant dans le cadre de L'avis D'appel d'offres peut introduire un recours dans le dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou la presse auprès de la commission des marchés publics concerne

Pour les autres soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de

L'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financier.

GUERTOUFA LE :.....  
LE P/ APC